



Droit de visite sur un enfant

Par **crevette77**, le **30/06/2010** à **19:37**

Bonjour,

Puis-je demander à un juge l'interdiction d'un droit de visite d'une personne étrangère à la famille sur mon fils ?

Par **kindermaxi**, le **01/07/2010** à **08:06**

Bonjour,

Si c'est de votre côté, il suffit de dire à la personne que vous ne la voulez pas chez vous.

Si c'est du côté de l'autre parent, non vous ne pouvez pas, car il a le droit de recevoir qui bon lui semble.

Bonne journée.